

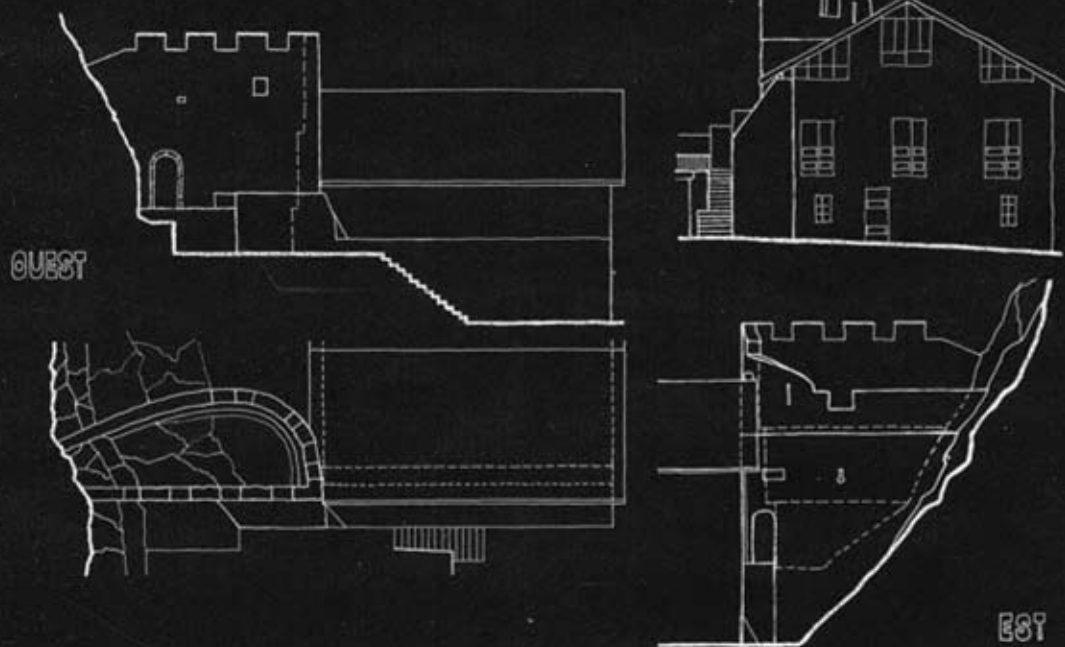


SOCIÉTÉ POUR LA SAUVEGARDE DE
LA CITÉ HISTORIQUE ET ARTISTIQUE

Bulletin No 23

1979

la tour du guet sion



UNE GRANGE TRANSFORMÉE

Vue de la façade sud et du rempart avant intervention.



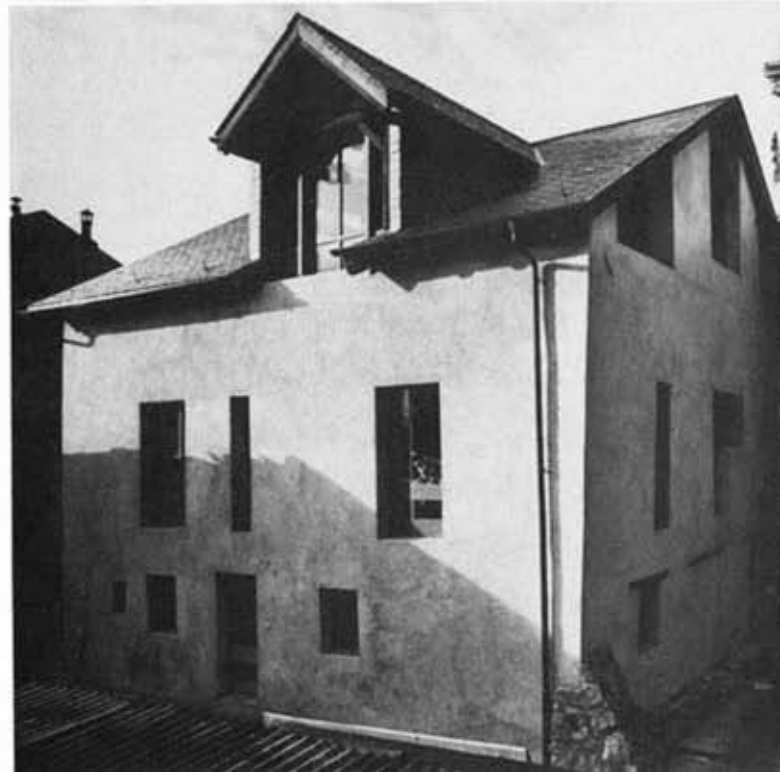
Aspect de la tour et du rempart après restauration ; le rempart n'a pas été reconstitué dans sa partie manquante (la situation acquise au XIX a été ainsi conservée).



Après intervention : l'on constate que seule une nouvelle fenêtre a été percée.



Vue des façades est et nord après travaux : là également tous les éléments en place ont été conservés.



UNE GRANGE TRANSFORMÉE

La grange-écurie en question, adossée au rempart avec sa tour du guet datant vraisemblablement du XIII, n'offrait en soi rien de remarquable, si ce n'est sa potentialité d'élément de revitalisation inscrit dans un tissu urbain ancien.

Cette potentialité avait d'ailleurs été discutée lors de l'étude du quartier des Tanneries-Lombardie car aux arguments de revitalisation l'on opposait le coût d'une telle entreprise. En effet trop souvent l'on avance que la transformation coûte plus cher que la construction à neuf.

Mais, puisque les autorités communales avaient admis le maintien de ce volume, en s'appuyant sur les conclusions de l'étude d'urbanisme, nous avons voulu et nous avons réussi à démontrer que l'on pouvait "transformer" à un prix nettement inférieur à celui de la construction.

Et, en décembre 1977, l'opération commençait. Le nouveau propriétaire de l'ensemble donnait la tour à la Ville qui s'engageait en contrepartie à la restaurer. Quant à la grange elle-même, les travaux débutaient au mois d'avril et étaient achevés en octobre 1978.

La démarche procédait du principe de l'intervention minimaliste, c'est-à-dire celle consistant à modifier aussi peu que possible la structure et les éléments en place, attitude sans laquelle l'opération devient effectivement trop chère.

Ainsi le résultat financier final s'inscrivait dans des limites très raisonnables et la transformation de "l'ancien" restait bien au-dessous du prix du "neuf", sans que ne soient pour autant préterités le confort et l'agrément (quelques vues intérieures permettent ci-après de s'en faire une idée).

A titre indicatif nous dirons seulement que le prix au m³ des travaux s'est élevé à Fr. 250.-.

Au propriétaire, sans lequel l'opération n'était pas possible et qui nous a fait entièrement confiance, ainsi qu'à la Municipalité, qui a assumé la restauration de la tour, vont nos très sincères remerciements.

Charles-André Meyer, architecte et urbaniste.



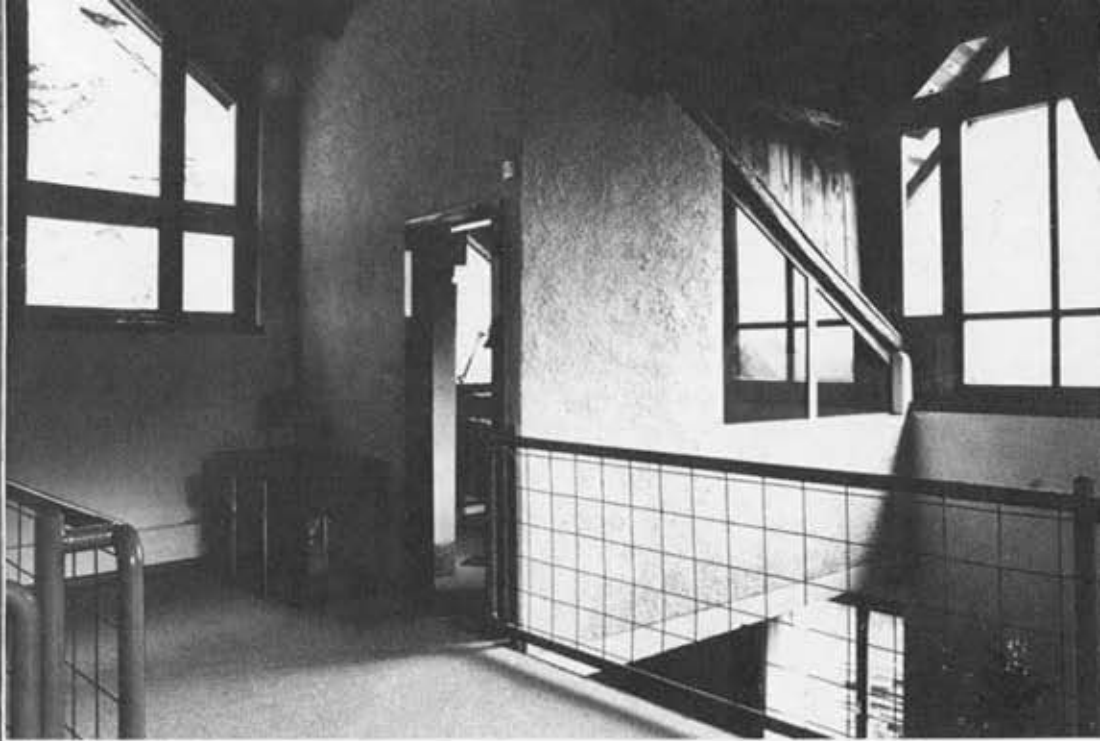
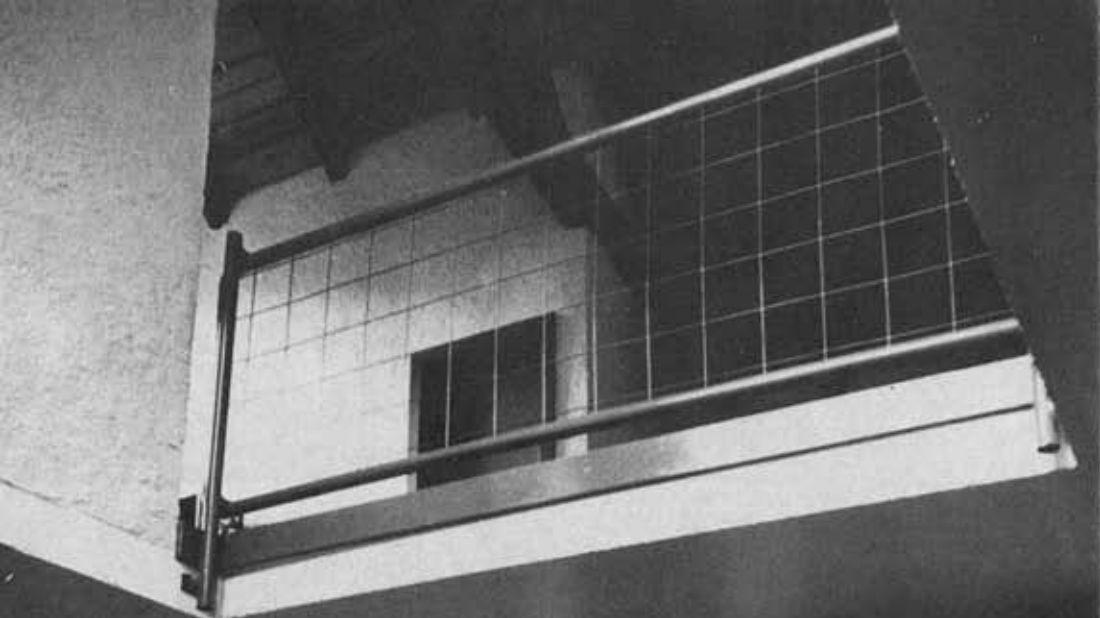
La photo du haut décrit l'état de la maçonnerie avant intervention : les joints sont très dégarnis et la pierre-vue, qui peut plaire par son aspect rustique, ne permet cependant plus au mur de résister, aux intempéries notamment.



La photo du centre illustre un exemple de pietra rasa que l'on aurait pu adopter à la limite.



Enfin la photo du bas montre la maçonnerie après intervention, c'est-à-dire regarnissage des joints selon une technique semblable à celle utilisée par les bâtisseurs de la tour : la bavure de mortier de chaux en excédent après la pose d'une pierre sur une autre est simplement "repri-se" le long du mur. Ainsi le mortier ne recouvre pas vraiment l'appareil, laissant les grosses pierres visibles et noyant les petites, ce qui diminue l'effritement du mur.





CONCOURS No 22

Pour mieux connaître sa ville

Faire découvrir la cité pour mieux l'apprécier tel est l'objet de notre concours. Par ce merveilleux moyen qu'est la technique photographique, nous reproduisons ci-contre un détail architectural ou artistique qu'il faut reconnaître et savoir situer sur le territoire de la commune de Sion, sans oublier les vieux quartiers de Bramois et d'Uvrier.

Conditions et règlements :

1. Le concours est ouvert aux membres de SN et à tous les habitants de la commune de Sion.
2. La réponse, avec nom et adresse de l'expéditeur, est à envoyer sur simple carte postale à Sedunum Nostrum, Jean-Marc Biner, 1967 Bramois.
3. Délai d'envoi 10 mai 1979 date du timbre postal.
4. Un tirage au sort départagera les gagnants : du 1er prix Fr. 50.- ; du 2e Fr. 30.- ; du 3e Fr. 20.-.
5. La décision du jury est sans appel.

Question : Dans quelle ruelle de la vieille ville la municipalité a-t-elle placé cette statue il y a environ une année ?

Réponse au concours No 22 : Rue de l'Eglise 1.

Gagnants : 1er prix : M. Charles Ritz, Sion ; 2e prix : M. Raphaël Gaillard, Sion ; 3e prix : M. Joseph Spahr, Sion.

Nos objectifs :

Atteint :

- Restauration de la maison de Platea (Zermatten) à la rue du Collège.
- Restauration de la fresque (XVIIe s.) de la pharmacie Uffem Bort, à la rue de la Lombardie.
- Restauration de la maison Fiorina à la rue de la Lombardie.

En cours :

- Publication graphique des rues du Vieux Sion (avec l'aide de la Municipalité et de la Bourgeoisie).

A long terme :

- Etudier le rétablissement de la circulation piétonnière dans la vieille ville.

Nos publications :

1. O. Curiger, *L'Hôtel de Ville de Sion*, Sion, 1971 ; 21 cm, 28 p. + LXII pl., ill.
2. A. Donnet, *Guide artistique illustré de Sion*, Sion, 1972 (1ère éd.) ; 1976 (2e éd.) ; 21 cm, 112 p. ill.
3. A. Donnet, *Illustrierter Kunstführer von Sitten*, Sitten, 1973 ; 21 cm, 112 p. ill.
4. E. Rossier, *Anciennes portes de Sion*, Sion, 1974 ; 21 cm, 128 p. ill.
5. B. Wyder, *Les stalles de Valère*, Sion, 1975 ; 21 cm, 128 p. ill.
6. M. Deléglise, *Le décor du fer à Sion*, Sion, 1976 ; 21 cm, 136 p. ill.
7. B. Truffer, *Portraits des Evêques de Sion*, Sion, 1977 ; 21 cm, 128 p. ill.

Sion, Grand-Pont. Ses façades en couleurs ; dépliant.

En vente dans les librairies de la place, à l'office du Tourisme et au Musée de Valère.

APPEL A NOS LECTEURS Sedunum Nostrum est une société dont le but principal est la sauvegarde de la cité historique et artistique. **Adhérez donc à notre mouvement, car nous aider c'est participer activement au développement de la cité.**

Adresse : SEDUNUM NOSTRUM, 1967 Bramois / Sion - CCP : 19 - 9921.

Cotisations : Fr. 10.- par personne - Fr. 5.- étudiants, apprentis - Fr. 50.- sociétés, associations.

Photos : Ch.-A. Meyer et J.-M. Biner - Imprimerie R. Curdy SA, Sion